

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Mâcon, le 9 janvier 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE ROMANECHÉ THORINS
MAIRIE
71570 ROMANECHÉ THORINS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

MACONNAIS BEAUJOLAIS

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00123215		mercredi 03 janvier 2024 à 11h45
Unité de gestion	0026	MACONNAIS BEAUJOLAIS	par : LISE CAMALET
Installation	UDI 000733	MACONNAIS BEAUJ-LA CHAPELLE	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000001346	BOURG	Type d'eau: T
Localisation exacte	mairie, Robinet cuisine		Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune	ROMANECHÉ-THORINS		

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau 11,2 °C 25,00

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH 7,1 unité pH 6,50 9,00

RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION

Chlore libre 0,45 mg(Cl₂)/L
Chlore total 0,50 mg(Cl₂)/L

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00131074 Référence laboratoire : LSE2401-19575

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif) 0
Coloration <5 mg(Pt)/L 15,00
Couleur (qualitatif) 0
Odeur (qualitatif) 0
Saveur (qualitatif) 0
Turbidité néphélométrique NFU <0,1 NFU 2,00

Préfet de Saône-et-Loire

Direction de la santé publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de Saône-et-Loire

PLV : 00123215 page : 2

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	683 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00123215)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS,
L'Ingénieure d'Etudes Sanitaires



Nelly NABYL